

# BEAUPRÉ ST-JOACHIM ST-TITE DES CAPS



2016

RAPPORT ANNUEL

Bilan annuel du Service de Sécurité Incendie de la Ville de Beaupré, de la municipalité de St-Joachim et de la municipalité de St-Tite des Caps. Analyse budgétaire triennale et statistique d'interventions sur les territoires desservis.

# VILLE DE BEAUPRÉ MUN. ST-JOACHIM MUN. ST-TITE DES CAPS

## RAPPORT ANNUEL - 2016

### MISSION

Le service de sécurité incendie a pour mission de sauvegarder la vie, protéger les biens et de préserver l'environnement des citoyens et des visiteurs par la prévention, l'éducation du public, l'implication communautaire et par des interventions lors d'incendies ou de toutes autres situations d'urgences.

### PRÉSENTATION

Ce document vous est présenté objectivement dans le but de fournir aux administrateurs municipaux, aux élus et aux citoyens des données concernant les opérations et l'évolution du service de sécurité incendie pour l'année 2016. En remplissant leur mission avec professionnalisme comme ils ont l'habitude de le faire, les membres du service de sécurité incendie contribuent au sentiment de sécurité des citoyens.

Le schéma de couverture des risques incendie est maintenant en application. Il a été adopté par les responsables de la MRC en décembre 2010. Ce dernier vise l'amélioration, dans toute la MRC de la Côte-de-Beaupré, des ressources humaines et matérielles des services incendie ainsi que la gestion administrative de ces derniers afin d'offrir un service optimal à nos citoyens. L'année 2015 était la dernière année de ce premier schéma quinquennal.

Le service incendie a reçu en 2016 un nombre d'appels inférieurs aux trois dernières années, soit 122 appels. Encore une fois, la majorité de nos appels proviennent d'alarmes générées par des systèmes d'alarme reliés à une centrale de télésurveillance.

Exceptionnellement, l'année 2016 a fait place à une diminution des appels pour des systèmes d'alarme non fondés. Finalement, onze (11) appels concernant des demandes pour la désincarcération sur le territoire desservi par ce service.

Nous avons complété une quatrième année d'entente incendie avec la municipalité de St-Tite des Caps. Pour 2016, nous avons eu 26 interventions sur le territoire de St-Tite des Caps.

## ORGANIGRAMME

Le service de sécurité incendie de la Ville de Beaupré est divisé comme suit :

- 1- directeur incendie
- 2- directeurs adjoints
- 9- lieutenants
- 35- pompiers

## EFFECTIFS

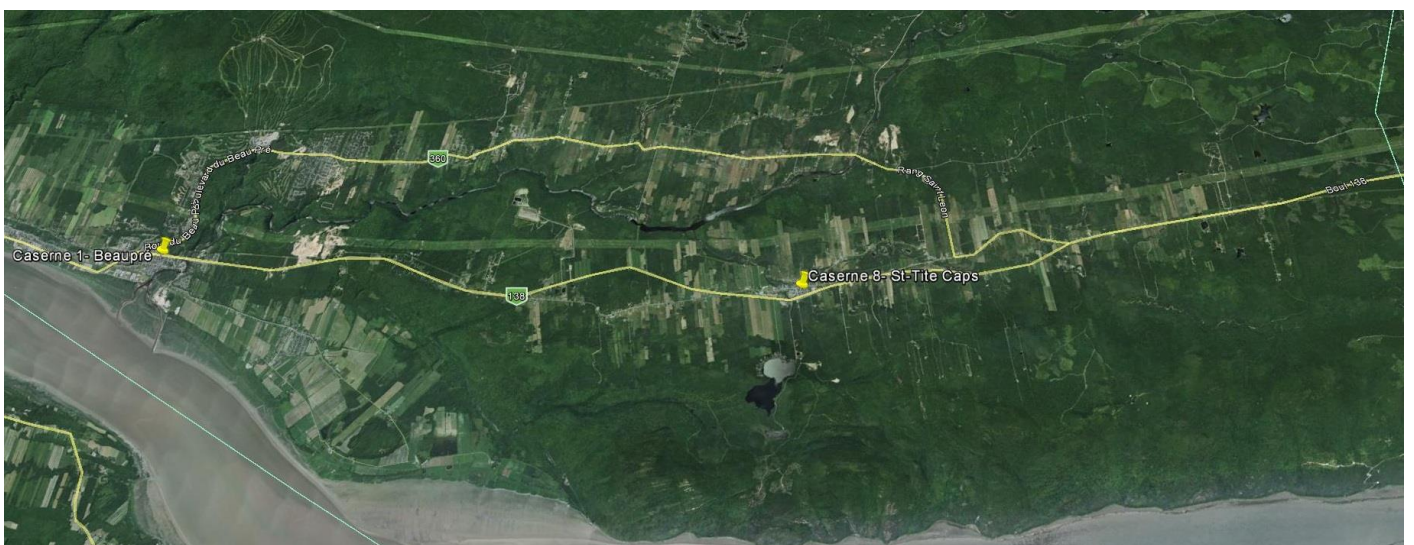
Le service de sécurité incendie de la Ville de Beaupré est composé des personnes suivantes :

Nom	poste	Nom	poste
Patrick Goupil	Directeur	Frédéric Perron	pompier
Jean-François Roy	Dir. Adjoint	Daniel St-Gelais	pompier
Pierre Beaudoin	Dir. Adjoint	Michel Perron	pompier
Carl Desgagnés	lieutenant	Benoit Lachance	pompier
Alain Pépin	lieutenant	Guillaume Morin	pompier
Yves Blouin	lieutenant	Jean-François Lessard	pompier
Daniel Johnson	lieutenant	Jérôme Bruno	pompier
Mathieu Racine	lieutenant	Louis-Alexandre Duclos	pompier
Éric Lachance	lieutenant	Daniel Fortin	pompier
Sylvain Lachance	lieutenant	Éric Fortin	pompier
Réjean Ménard	lieutenant	Bruno Lachance	pompier
Jean-François Caron	lieutenant	Camilien Lachance	pompier
Marc Côté	pompier	Marc Lachance	pompier
Ghislain Deschênes	pompier	Pierre-Luc Ménard	pompier
Denis Breton	pompier	Mathieu N.-Lamontagne	pompier
Marco Roy	pompier	Denis Paradis	pompier
Claude Renaud	pompier	Audrey Thomassin	pomprière
François Racine	pompier	Jean-Simon Vandal	pompier
Patrick Falardeau	pompier	Nelson Verreault	pompier
Steve Côté	pompier	Normand Larouche	pompier
Sylvain Racine	pompier	Daniel Thomassin	pompier
Jean-François Poirier	pompier	Pierre-Luc Asselin	pompier
Charles Doyon	pompier		
Charles Gélinas	pompier		

## CARTES DU TERRITOIRE

Le service de sécurité incendie de la Ville de Beaupré intervient sur tout le territoire de la Ville de Beaupré, sur le territoire de la municipalité de St-Joachim ainsi que sur le territoire de la municipalité de St-Tite des Caps. Les membres du service incendie de St-Tite des Caps sont tous demeurés actifs au sein du service incendie unifié.

De plus, le service incendie est appelé à se rendre sur une grande partie du territoire de la MRC pour intervenir sur des accidents de la route (désincarcération) ou de motoneige (traineau de sauvetage). Dans ces deux derniers cas, le territoire desservi s'étend des limites Est de St-Tite des Caps jusqu'aux limites Ouest de Château-Richer, à l'exception du territoire de Sainte-Anne-de-Beaupré, à leur demande.



## COMPARATIF BUDGET 2014, 2015 ET 2016

La partie du budget consacrée au service de sécurité incendie a diminué cette année comme le démontre le tableau suivant. Le nombre d'appels ayant diminué, cela a une influence importante sur les dépenses du service incendie. La diminution au niveau budgétaire provient principalement des facteurs suivants : 1) rémunération (surplus de 12 500 \$). 2) entretien matériel (surplus de 3 082 \$). 3) carburant (surplus 1 727 \$). 4) interventions autres villes, entraide (surplus de 1 418 \$).

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES : <b>BEAUPRE/ ST-JOACHIM</b>	2014	2015	2016
Budget d'opération	356 529 \$	330 589 \$	318 503 \$

Pour l'année 2017, nous avons prévu une dépense totalisant 92 220 \$ donc, nous terminons l'année avec un surplus de 22 803 \$. Ces surplus proviennent surtout du retard dans la facturation pour la formation et l'entraide des autres services incendie qui n'a pas été utilisé soit 3 000 \$ d'économie.

PROTECTION CONTRE LES INCENDIES : <b>ST-TITE DES CAPS</b>	2014	2015	2016
Budget d'opération	71 328 \$	83 737 \$	69 417 \$

Pour ce qui est du budget réel consacré à l'unité de désincarcération, il y a une augmentation importante comparativement aux années précédentes. La variation provient du coût élevé de la formation, par contre nous avons eu droit à l'aide financière du Ministère de la Sécurité Publique au montant de 7 930 \$. Il ne faut pas oublier que la SAAQ nous rembourse un montant d'environ 500 \$ pour chacune des interventions.

UNITE DE SAUVETAGE	2014	2015	2016
Budget d'opération	8 165 \$	10 958 \$	23 856 \$

## STATISTIQUES

Le service de sécurité incendie a répondu à 61 appels en 2016 sur le territoire de Beaupré. De ce nombre, 3 sont pour la désincarcération, 19 pour un système d'alarme, 7 pour des entraides automatiques, 12 pour des vérifications de fils tombés ou en contact avec des arbres.

Pour la municipalité de Saint-Joachim, nous avons été appelés à 17 reprises soit 14 % des appels. De ce nombre, 6 sont pour un système d'alarme, 3 pour des vérifications de fils tombés ou en contact

avec des arbres et 3 pour un feu de véhicule. De plus, nous avons fait une visite de prévention à l'OMH de la rue de la Noblesse ainsi qu'à l'école primaire.

Pour la municipalité de St-Tite des Caps, nous avons été appelés à 26 reprises soit 21 % des appels. De ce nombre, 3 sont pour des accidents de véhicules, 3 pour un système d'alarme, 3 pour un feu de bâtiment et 1 pour un feu de cheminée.

## ÉVALUATION DES PERTES

Étant donné le nombre quasi constant d'appels, on pourrait penser que les pertes sont sûrement semblables aux années passées. Par contre, nous ne possédons pas suffisamment de données pour mettre un montant exact. Si nous incluons les feux de véhicules, les pertes matérielles pour l'année 2015 sont estimées à 140 000 \$.

## PRÉVENTION

Les activités habituelles de prévention des incendies ont été faites cette année soit les pratiques d'évacuation des écoles primaires, de la polyvalente, du CPE La Peluche, de la Commission scolaire des Premières Seigneuries ainsi que du HLM de la municipalité de Saint-Joachim. Le tout s'est déroulé avec succès à l'automne. Donc, un total de 10 heures a été consacré à des activités de prévention pour l'année 2016 avec une moyenne de présence de 8 pompiers.

Avec la mise en œuvre du schéma de couverture de risques incendie en collaboration avec la MRC de la Côte de Beaupré, nous envisageons d'améliorer grandement le service de sécurité incendie surtout en ce qui a trait à la prévention. Nous avons envoyé par la poste 150 questionnaires afin de sensibiliser nos citoyens à la sécurité incendie dans leur résidence. Les pompiers ont par la suite fait des visites de résidences sur tout le territoire desservi par le service de sécurité incendie pour un total de 24 heures.

Le technicien en prévention des incendies a fait l'inspection de 10 bâtiments à risques élevés sur le territoire de Beaupré, 6 sur le territoire de St-Joachim et de 6 pour la municipalité de St-Tite des Caps.

## PLANS D'INTERVENTION

Avec la venue du schéma de couverture de risques, les services de sécurité incendie de la MRC Côte de Beaupré doivent produire des plans d'intervention préconçus pour tous les bâtiments de risque élevé et très élevé. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014, une ressource à temps plein est disponible pour la prévention incendie. Nous avons produit des plans d'intervention pour les bâtiments de risque élevé et très élevé, pour un total de 38.

## ENTRAÎNEMENTS

Les pompiers du service de sécurité incendie de la Ville de Beupré se sont entraînés à différentes disciplines durant l'année 2016. Parmi les entraînements exécutés, on retrouve : le positionnement des véhicules, la simulation d'incendie, la recherche de victime avec appareil respiratoire autonome, l'alimentation d'une autopompe, les interventions avec matières dangereuses, la désincarcération, etc. Un total de 86 heures a été alloué pour l'entraînement des pompiers du service.

Pour le territoire de la municipalité de St-Tite des Caps, un total de 60 heures a été alloué pour l'entraînement des pompiers aux mêmes tâches.

## FORMATION

Étant donné les exigences de la Loi sur la sécurité incendie, la formation exigée par le Ministère de la Sécurité Publique pour exercer la fonction de pompier au sein d'un service de sécurité incendie est maintenant appelée : *Pompier 1*. Certains de nos pompiers ont continué à suivre, avec des membres des autres services de sécurité incendie de la Côte de Beupré, la formation *Pompier 1*. Nous avons également offert une formation de désincarcération (30h), une formation en Matières Dangereuses (30h) et une formation sur les phénomènes thermiques (16 h).

## VÉHICULES D'INTERVENTION

Le service de sécurité incendie de la Ville de Beupré compte toujours dans ses rangs, une autopompe-échelle 30 mètres (1989-2002), une autopompe (2007). Notre mini-pompe a été modifiée pour devenir un véhicule d'intervention de sauvetage et de désincarcération. L'unité d'urgence est récente (2015) et elle comble très bien nos besoins.

Trois véhicules se sont ajoutés avec l'unification de St-Tite des Caps. Un camion-citerne de 1500 gallons (1979), un camion autopompe de 2 250 gallons (2008) et une unité de soutien (2000). Le camion-citerne, qui est un Chevrolet de 1979, est à changer dans un avenir rapproché.



05 juillet 2017